

Droit perçu d'après le tonnage des bateaux, en 1849.

Départements	.
Rhône	87,369 f. 27 c.
Saône-et-Loire	159,435 06.
Côte-d'Or	48,458 91.
Haute-Saône	81,470 10.
TOTAL	475,303 f. 70 c.

§.

DROITS DE PÊCHE ET DE CHASSE.

Le montant total des fermes de pêche et de chasse sur la Saône, s'élève à 33,955 fr. Ces fermes ont lieu par adjudication publique et toutes expirent le 31 décembre 1858 (1).

TITRE IV.

**QUELQUES MOTS SUR LA SAÔNE ENVISAGÉE SOUS LE
RAPPORT DE L'HISTOIRE NATURELLE.**

Considérée sous le rapport de l'histoire naturelle, la Saône peut embrasser trois points : la géologie, le règne animal et le règne végétal. Je ne veux qu'indiquer ce que chacun de ces points peut présenter de plus saillant.

§ 1.

GÉOLOGIE DE LA SAÔNE.

Le versant occidental de la vallée de la Saône, du côté de la source de cette rivière, se prolonge vers Langres et se rattache à une petite chaîne de montagnes *jurassiques*, voisines de cette ville. C'est sur ce versant que coulent l'Apence, la Manse, le Salon, la Vigeanne, la Venelle, la Tille et la Bèze qui prennent

(1) Voir à la fin le tableau n° 4.